

Le redoublement en première secondaire pourrait être à nouveau autorisé

■ La ministre Schyns lance le débat sur la fin du non-redoublement entre la première et la deuxième secondaire.

Marie-Martine Schyns (CDH), ministre de l'Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, envisage de faire marche arrière sur l'interdiction du redoublement entre la première et la deuxième année de secondaire. "Ce n'est pas encore décidé mais c'est en cours de réflexion. En rétablissant la possibilité de doubler à la fin de la première secondaire, la volonté de la ministre est de travailler directement avec les enseignants pour lutter contre le redoublement à tous les niveaux. C'est un signal fort envoyé aux professeurs pour leur montrer qu'on veut travailler avec eux plutôt que les infantiliser en leur interdisant de faire doubler des élèves à certains moments de la scolarité. Avec l'interdiction, les professeurs se sentent dépossédés de leurs moyens", explique Éric Étienne, porte-parole de la ministre.

Changement de paradigme

"Nous voulons à tout prix éviter le débat stérile sur le nivellement par le bas. En Wallonie, la moitié des élèves de quinze ans ont doublé au moins une fois. En Flandre, c'est deux fois moins! Avec le Pacte d'excellence, nous visons un changement total de paradigme avec l'ajout de deux heures consacrées à la remédiation dans la grille horaire", ajoute-t-il.

Mais le retour du redoublement dans le premier degré est loin de faire l'unanimité. "On a déjà fait marche arrière plusieurs fois sur ce dossier, relève Joseph Thonon, président de la CGSP-Enseignement. On a interdit une première fois le redoublement à la fin de la première année puis on l'a rétabli pour finalement l'interdire à nouveau. Si le projet de la ministre

se concrétise, ce serait le deuxième aller-retour sur le sujet. On a un peu peur des redoublements abusifs. C'est un pari risqué de dire: 'on fait confiance à l'équipe'. C'est un vrai pari mais je suis un peu sceptique. Est-ce que ça va vraiment aider à diminuer le taux de redoublement en Communauté française?"

Une mauvaise idée

Même inquiétude chez Inforjeunes Laeken: "Pour nous, le redoublement n'est jamais une bonne idée. Pour le moment, la règle c'est que les élèves en difficulté à la fin de leur première secondaire passent de toute façon en deuxième et bénéficient d'un accompagnement et d'un suivi personnalisé pour les aider à surmonter leurs difficultés. Dans les faits, on constate que ce n'est pas vraiment le cas. Les écoles manquent de personnel et de moyens et ne parviennent pas à mettre des choses en place pour aider ces élèves. On a peur qu'il y ait des décisions abusives pour éviter de devoir mettre en œuvre des plans d'accompagnement", indique Philippe Debelle, conseiller juridique.

Maïli Bernaerts

**"En Wallonie,
la moitié des élèves
de quinze ans ont
doublé au moins
une fois.
En Flandre, c'est
deux fois moins!"**

Éric Étienne

Porte-parole de la ministre
Schyns (CDH)